L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 21 FEVRIER.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 24 fév.
WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, 9 mars.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 23 mars.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 6 avril.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & CIE, Agent,
4 nov—12m Gallier Court, Lettre H, N. O.

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie: GERMANIA, capitaine Rebich; SAXONIA, capitaine Winzen; VANDALIA, capitaine Franzen.

Partiront	de Hambourg	du Hâvre	Santander	N.-Orléans
Saxonia	13 Jan.	16 Jan.	20 Jan.	21 Fév
Vandalia	10 Fév.	13 Fév.	17 Fév.	20 Mar
Germania	9 Mars	12 Mars.	16 Mas.	17 Av.

Les annonceront les prochaines dates de départ des steamers.

Prix du passage, payable en or:

De la Nlle Orléans à	1ère Cabine	Entrepont
Hâvre, au Hâvre, à Southampton ou Hambourg	$150	$45
De Hambourg, du Hâvre, de Southampton, Santander à la Havane ou à Nlle Orléans	150	40

On peut obtenir des billets de passage de Hambourg, du Hâvre ou de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux pour le passage, 6 Barclay street, New York.
WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents Généraux, No 130 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans. 10 nov—6m

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, par la voie du Hâvre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD de L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit:

	De Brême.	De la N.-Orléans.
FRANKFURT	16 Déc.	20 Janvier.
KOLN	2 Janvier	9 Mars.
HANNOVER	24 Février	6 Avril.
FRANKFURT	23 Mars	4 Mai.
KOLN	20 Avril	1er Juin.
HANNOVER	11 Mai	27 Juin.

Ils toucheront au Hâvre et la Havane, en venant de Brême et, en s'en retournant à Brême, à la Havane et à Southampton pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.

Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres .... $130 en or
Entrepont 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton au Hâvre et à Brême:

Chambres .... $150 en or
Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres .... $50 en monnaie courante
Entrepont 20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
Aux No 60 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN .... Capt. Thos. Halsey.
GEN'L MEADE .... Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES .... Capt. E. Howes.
MISSISSIPPI .... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS .... Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. F. Hardick.

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer

GEN. MEADE,
Capt. A. W. Sampson,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI 24 février, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres .... $50 00.
Entrepont .... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Hambourg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through tickets), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Le steamer E. B. SOUDER suivra et partira le SAMEDI 2 mars à 8 h. A. M.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 106.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST. LOUIS.

Le steamer

CORTES,
Whitman, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 25 février, à 8 heures A. M.

Passage .... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, SAMEDI, 24 février, à 8 heures du soir.

Le beau steamer, de première classe,
YAZOO,
capt. Catharine.

Pour fret ou passage, s'adresser à
WM. CREEVY, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer SUMARA capt. Hoxie, suivra et partira à son jour régulier.

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP.

NOUVELLE-ORLEANS, 24 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871.

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871

Sur risques d'incendie		$100,778 87
Sur risques de mer		41,473 52
Sur risques de rivières		81,179 64
		$223,432 03
Risques non expirés le 31		15,612 00
		$[illegible]
Moins: Risques non expirés de 1871	$46,095 00	
Primes remboursées	1,785 31	18,480 31
Montant net des primes		$[illegible]

Pertes payées dans la même période [illegible]

[illegible]

Montant net		$168,303 72
Bénéfice net		$[illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit: Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant

2/4 bonds consolidés de la ville	$[illegible]
Bonds de la ville en faveur de chemins de fer	133,000 00
Bonds sept pour cent de la ville	21,482 50
Bonds de l'État	1,990 00
Bonds de l'Odd Fellows' Hall Association	4,000 00
Bonds de la Grand Loge de la Louisiane	2,000 00
Bonds du Turners' Association	1,000 00
Actions de banques et de la Compagnie du Gaz, etc.	168,041 72
Prêts garantis	30,300 00
Prêts sur hypothèque	49,300 00
Effets à recevoir	12,787 77
Scrip d'autres compagnies d'assurance	5,690 02
Primes en voie de recouvrement	19,251 30
En caisse	52,364 28
Total de l'actif	$564,957 36

L'état qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, le [illegible] janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer Six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du 10ème jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1872:

John G. Gaines,	R. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
R. Bisso,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Weis,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

TEXAS.

Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

LES steamers suivants, en fer et à basse pression, forment cette ligne:

Agnes,	Alabama,	Austin,
Clinton,	City of Norfolk,	Harlan,
I. C. Harris,	W. G. Hewes,	Hutchinson,
Josephine,	Matagorda,	Morgan,
St. Mary,	Whitney.	

POUR GALVESTON et [illegible]
Le steamer

HUTCHINSON,
W. H. Talbot, commandant,

Partira du pied de la rue St. Joseph, JEUDI, 22 février, à 8 h A. M.

Le fret pour Lavaca est débarqué au wharf d'Indianola.

Des bills de connaissement sont signés pour Victoria via la ligne Morgan & Golfe, Ouest Texas et Chemin de fer du Pacific.

Pour Brazos Santiago, Rockport, Corpus Christi, St. Mary et Fulton.

Via le Chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Brashear, de Morgan.

Le steamer en fer

MORGAN,
Capitaine J. B. Lockwood,

Partira de Brashear à l'arrivée du train de 8 A. M. d'Alger, le —

Les frais d'allège à Brazos sont à la charge et aux risques des consignataires.

Le fret pour Corpus Christi et St-Mary est débarqué à Rockport.

Il ne sera pas reçu de fret.

Le steamer Austin suivra via le fleuve Missis.

Pour Galveston, routes intérieures, pour les passagers et la malle.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan.

Pour les Passagers et la Malle seulement.

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anne, à 7 heures et demie du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer

JOSÉPHINE,
MARDIS et VENDREDIS.
WHITNEY,
Les MERCREDIS et les SAMEDIS.
CITY OF NORFOLK,
JEUDIS et DIMANCHES.

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 5 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
au coin des rues Magasins et Natchez, N. O.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans. — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELIA,

fin marcheur, à basse pression, capitaine Hanover, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing sur la rivière Tchefuntee, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et le JEUDI matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
Sam Ayles, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 130 Commune.

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 10 heures A. M.

A son retour à la N. O. il partira de Donaldsonville tous les Mardis et Vendredis matin, faisant le service de la côte le jour.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON, 11, rue Conti.

Bateau semi-hebdomadaire, régulier, de Bâton Rouge et de la Côte.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à dater de lundi, 10 juillet.—Pour Lobdell's Store, Bâton Rouge et tous les ports intermédiaires de la Côte. Le beau bateau à vapeur BART ABLE, capt. V. B. Baranco; commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS,
No 11 du Commercial Place.

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine—voyageant de jour, en allant ou en revenant.—Le beau bateau à vapeur, fin marcheur et à passagers HENRY TETE, capitaine Jos. Dalferes, commis M. H. Landry—Partira de la Nouvelle-Orléans à midi, les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrêtera à tous les débarcadères de la côte. A son retour, il partira de Donaldsonville, les mardis, jeudis et dimanches, à 8 heures du matin.—Sa règle est de donner satisfaction à tout le monde. Pour fret ou passage, s'adresser à J. O. LANDRY, secrétaire, No 25, rue Conti. Un commis se tiendra constamment à la levée, en face de la rue Conti, pour recevoir le fret.

Paquebot régulier du Bayou Lafourche. Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir.

Pour Donaldsonville, Paincourtville, Plattenville, Napoléonville, Labadieville, Thibodaux, Lockport et tous les débarcadères intermédiaires des paroisses Ascension et Lafourche.—Le bateau à vapeur, d'un tirant d'eau, TARLEQUAR, capitaine Frank Dalferes, S. S. Struck, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

ATTAKAPAS.

Pour les Attakapas et l'Atchafalaya. Partira MERCREDI, 21 février, à 5 heures P. M., prenant des passagers et du fret pour Simmesport, Churchville et tous les points sur la rivière Atchafalaya, Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, Nlle Ibérie, Fausse Pointe, St. Martinville et tous les points sur le Bayou Têche, le paquebot régulier

LULU D.,
J. J. LABARTHE, capitaine,
C. L. HARDY, commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à B. SUBERBIELLE, 19 Toulouse.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

LIZZIE HOPKINS.

Jos. F. Aucoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis. Partira de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Un commis receveur est toujours sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Paquebot des Opelousas.

Pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

Le bateau à vapeur PEERLESS, capitaine H. H. Broad, commis, A. P. Trouadale, partira SAMEDI 17 février à 10 heures A. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BRITTON & EPPLER,
135 rue Gravier.

Paquebot de la Côte, au-dessus de la Ville—Deux fois par semaine.

Le beau bateau à vapeur BRADISH JOHNSON, capitaine N. Radovich, commis E. D. Durive Jr, partira les MERCREDIS à midi, pour Ricelaud, et les SAMEDIS, à 4 heures P. M., pour Thibitation "Nairie."

Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES WOOD,
No 32 de la rue Peters, entre les rues Douane et Bienville.

N. B.—Il y aura un commis sur la levée, au pied de la rue St. Louis, pour recevoir le fret.

FOURNEAU DE CUISINE

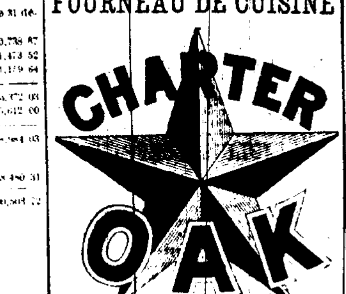

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis treize ans, tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1869.

Je certifie avoir acheté, de RICE BROS & Co, en 1855, le premier FOURNEAU CHARTER OAK qu'ils aient vendu. Ce fourneau sert dans ma famille depuis treize ans. Je le recommande à tous ceux qui ont un ménage comme étant le meilleur qui ait jamais été fait. Je suis convaincu qu'AUCUN AUTRE n'eut pu durer autant, ni être aussi utile.

Mme L. F. FOSTER,
No. 124, rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même CHARTER OAK a été exposé à la Foire de la Louisiane, en 1869, on s'en était servi pendant plus de treize ans. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu donner un semblable résultat.

Le célèbre Fourneau CHARTER OAK
EST EN VENTE CHEZ
RICE BROS. & CO.,

Aux Nos. 89 et 91, rue du Camp et 565, rue du Magasin.

Entrepôt du Charter Oak—Nos. 97 et 99, rue Julie.

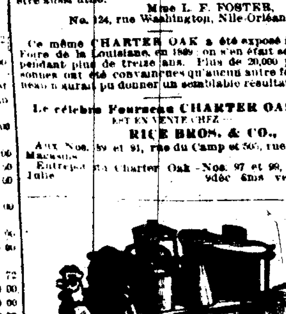

BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

ont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" s'est à sa qualité:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MEDAILLE EN OR, en 1869, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

60......RUE DU CAMP......60

Et achetez un "BRILLIANT."

E. HAIMER.

Dépôt de spécialités en salle de vente, au No 60 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, Braises, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

17 sept—1an

Médicaments.

NEW FOUNDLAND BITTER.

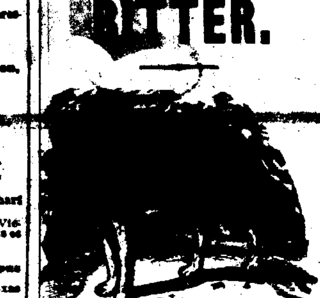

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous autorise complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas abuser des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, déclare-t-on, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la tombe. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commençants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades, leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter [illegible], relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles,

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on sent tout mouvement par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ce qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, l'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété officielle du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes et les

Fièvres sont endémiques

et où les affluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et surtout d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

C'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,

ses agents, le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1a

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Prés.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
C. G. M. HATTON, Agent gé l.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE,
Agence; No 33 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS:

F. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Présid.
B. B. SIMMES, Sec. et Agent d'Eta

MÉDECINS SURVEILLANT

J. M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D

DIRECTEURS:

E. T. Merrick,	C. H. Mouton,
James Jackson,	Robert Hare,
J. A. Wilts,	Thos. Fitzwilliam
F. A. Hatch,	Octave Voorhies,

B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie.

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

37......RUE CARONDELET......37

Extrait du Cinquième Etat de Situation annuel.

Nlle Orléans, 24 septembre 1871.

PRIMES pendant l'année expirée le 30 avril 1871 .... $[illegible]

Pertes soldées pendant l'année .... [illegible]

Réserve pour risques non terminés le 30 avril 1871 .... 64,127 6

Profits nets de l'année expirée le 30 avril 1871 .... [illegible]

DIVIDENDES AU COMPTANT PENDANT L'ANNEE:

INTÉRÊT (semi-annuel) .... Six pour cent.
PRIMES .... Cinquante pour cent.

Actif au 30 avril 1871 .... $1,040,870 57.

Cette Compagnie continue à émettre des POLICES pour risques d'incendie, de Rivière et de mer aux taux courants.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Moses Greenwood,	H. Frellsen,
W. A. Johnson,	R. W. Rodd,
John I. Noble,	W. S. Pike,
John Chaffe,	H. W. Farley,
Marshall J. Smith,	John I. Adams,
Richard Milliken,	A. A. Yates,
Samuel B. Moore,	Isaac Scherck,
J. J. Warren,	R. M. Walmsley
Simon Bloch,	M. Musson,
B. B. Buckner,	Wm. Morrison,
Perry Nugent,	A. Brittin,
Samuel Friedlander,	J. T. Pace,
	Jos. W. Carroll.

Le Célèbre AMER HOME

Est approuvé et prescrit par plus de médecins distingués qu'aucun autre tonique ou stimulant. C'est un PRÉVENTIF sûr dans les cas de fièvre en frisson, de fièvres intermittentes, de fièvres bilieuses et de toutes les maladies provenant de miasmes. On le recommande fortement pour la dyspepsie; il guérit de l'indigestion, excite l'appétit et n'a jamais manqué de faire renaître les forces. C'est surtout le REMÈDE DES FEMMES; il les fortifie et agit d'une manière bienfaisante sur leur esprit. L'AMER HOME (Home Bitters) est composé avec le plus grand soin; on n'a épargné aucun effort DONT LE GOUT SOIT AUSSI AGRÉABLE; la Faculté n'en a jamais recommandé aussi chaleureusement. Il n'a cette rien d'un faire [illegible].

Chaque famille devrait en avoir une bouteille.

Nous demandons au lecteur de parcourir les certificats suivants qui émanent de quelques-uns des médecins les plus éminents du pays.

St-Louis, juillet, 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.—Messieurs,—Comme vous avez communiqué à la Faculté la recette de "Home Bitters," on ne saurait la considérer comme un remède secret ou patenté, attendu que vous n'avez pas pris de patente. Nous avons analysé cette recette et nous n'hésitons pas à dire que la combinaison est excellente, que les ingrédients qui y entrent sont les meilleurs du genre, qu'ils sont toniques, stomachiques et légèrement laxatifs. La préparation a lieu strictement d'après les règles de la pharmacie. Ayant employé cet Amer et on ayant vu l'effet, nous le recommandons comme le plus efficace des toniques et stimulants actuels.

L. CH. BOISLINIERE, M. D.	F. G. PORTER, M. D.
ALFRED HEACOCK, M. D.	C. GERICK, M. D.
DRAKE McDOWELL, M. D.	C. A. WARE, M. D.
J. C. WHITEHILL, M. D.	E. A. CLARK, M. D.
Dr. C. V. F. LUDWIG,	S. G. MOSES, M. D.
W. A. WILCOX, M. D.	HUBERT PRIMM.

Hôpital de Marine des E.-U., St-Louis, Mo., 8 oct. 1870—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.,—Messieurs,—J'ai examiné la recette du "Home Stomach Bitters." Je l'emploie à l'hôpital depuis quatre mois. Votre Amer est, à mon avis, ce qu'il y a aujourd'hui de mieux en fait de toniques et de stimulants. L. MELCHER.

St-Louis, 6 juillet 1870.—A MM. JAMES A. JACKSON & Co.,—Ayant vu la recette de votre "Amer" et assisté à la combinaison des divers ingrédients, nous pouvons recommander votre préparation, en toute sûreté, comme le meilleur tonique qui nous soit connu. Nous ne doutons pas, considérant le soin que vous y mettez et la qualité des ingrédients, qu'elle ne devienne, comme elle le mérite, le tonique le plus populaire.

T. J. VASTINE, M. D.	T. G. COMSTOCK, M. D.

Nous souscrivons très volontiers au témoignage qui précède.

JOHN CONZELMAN, M. D.	JOHN HARTMAN, M. D
CHAS. VASTINE, M. D.	JOHN T. TEMPLE, M. D.
G. S. WALKER, M. D.	E. C. FRANKLIN, M. D.

Cincinnati, 10 oct. 1870.—A MM. W. B. KENNEDY & Co., agents pour la vente des "Home Bitters."—Messieurs,—Nous avons, à votre demande, analysé la recette des "Home Stomach Bitters." Les remèdes qu'ils contiennent sont ceux qu'emploie généralement les médecins; ils sont fort scientifiquement et agréablement combinés et conviennent aux constitutions délabrées soit par une mauvaise digestion, soit par des maladies de marais.

Dr. J. L. VATTIER,	L. A. JAMES, M. D.
R. S. WAYNE, Chimiste.	C. T. SIMPSON, M. D.
W. T. TALIAFERRO, M. D.	S. P. BONNER, M. D.
J. J. QUINN, M. D.	C. S. MUSCROFT, M. D.
J. H. BUCKLE, M. D.	G. W. BIGLER, M. D.
W. R. WOODWARD, M. D.	G. A. DOHERTY, M. D.

Chicago, 30 sept. 1870.—A M. J. L. SMITH.—Nous avons examiné la formule du "Célèbre Amer." Elle est composée d'articles qui sont considérés comme les meilleurs toniques qu'emploie la Faculté. L'Amer est un des plus efficaces qu'il y ait en ce moment.

H. S. HAHN, M. D.	B. MCVICAR, M. D.
J. B. WALKER, M. D.	G. A. MARINER,

NORMAN S. BARNES, M. D.

A vendre par tous les Pharmaciens et Grocers.

Jas. A. Jackson & Co.,
PROPRIÉTAIRES,
Laboratoire, 105 et 107 N. 2d street,
ST-LOUIS (Mo.)

B. E. Oestendyk,
Marchand-Commissionnaire,
60 rue des Magasins, Agent à la Nlle-Orléans
21 juin—1an—3e Mdtc

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—FEVRIER 1872.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

Ader (Mme Vve) née Roques	Lambert Adolphe
	Levasseur Placide
B	Lecompte (Mme Vve) et ses fils Louis
Ballon Lucien	M
Brunet Jn Pierre	Martron Pierre Jn Gabriel
Blondeau (Coiffeur)	Marcos Lucien
Boban Gustave	Meuillard Joseph
C	Merlet Georges
Coste Louis	P
Chouroux Bernard (fer geron	Pinet Auguste
Cucollio	Pees Casare Guillaume
D	Perte Cesare Delores (Mlle)
Dunand Eugène	R
Dandue (les époux)	Roy Jean Antoine
F	Rossolet Louis Arthur
Fouché de Circé	Roux Jn Bte
G	S
Gonnant Auguste	Stoeckel Georges
Gaillard Auguste	Serres Anna (Mlle)
J	T
Jeannes Jean Louis	Tracol Julien Henriet
L	
Lanne Gustave	

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieux-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

VINGTIÈME ETAT ANNUEL

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home

— DE LA —

Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 30 décembre 1871:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 décembre 1871, y compris les risques non expirés de 1870		$260,225 20
Primes sur risques d'incendie	$154,445 65	
Primes sur risques de rivières	65,777 44	
Primes sur les risques de mer	40,102 19	$260,225 20
Moins: Primes remboursées	$ 2,061 95	
Primes sur risques non expirées en 1871	52,055 06	54,117 01
Montant net des primes		206,207 35
Pertes payées dans la même période		
Sur risques d'incendie	$ 59,321 26	
Sur risques de rivière	44,467 75	
Sur risques de mer	20,455 47	
	$124,244 48	
Réassurances et réduction (rebate) au lieu de scrip, taxes et frais, escompte, intérêt, profits et pertes	37,141 33	161,386 [illegible]
Bénéfices		$ 44,812 [illegible]

L'ACTIF

De la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 54,886 15
Effets à recevoir, gagés sur garanties	43,500 00
Effets à recevoir, pour primes	9,256 66
Comptes en voie de recouvrement	39,427 61	$146,444 [illegible]
Propriété foncière, No 75 de la rue du Camp	30,000 00
Bonds de la ville de la Nouvelle-Orléans	114,796 25
Bonds de l'État de la Louisiane	45,900 00
Bonds de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles	68,000 00
Bonds de la Grand' Loge, F. A. M.	5,460 00
Bonds de l'Association de l'Odd Fellows Hall	5,600 00
Bonds du Mech. and Agricult. Fair Association	5,000 00
Actions de banques	65,000 00
Actions du Vallette Dry Dock Company	7,400 00
Actions du Harbor Protection Company	1,000 00
Scrips de compagnies d'assurance de la Nlle-Orléans	3,387 00
Compte suspendu d'actions et de bonds	205,400 67
	$[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON,
Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

État de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, le 29 janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO JR, Notaire Public.

A une réunion qui a eu lieu le 29 janvier 1872, les Directeurs ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante: [illegible]

ALF. MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Directeurs:

A. MOULTON,	WM. M. PERKINS,
B. HARE,	ARCHIE WOODS,
R. M. MORRELL,	WM. CHAMBERS,
JNO. C. ROGERS,	M. C. RANDALL,
JNO. T. MOORE,	WM. F. TUTT,

ADOLPH MEYER.

29 janv—1an

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nlle.-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.
CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents-Généraux.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

Voyageurs. ATTENTION!!

[illegible]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, avec un seul changement jusqu'à New-York et les points intermédiaires.

Le convoi express de 7 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours (le dimanche excepté).

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points de l'Ouest.

Wagons Dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 4 h. du soir se relie avec l'Express "LIGHTNING," pour tous les points, du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

[illegible]

Chemin de fer Pontchartrain.

ARRANGEMENT D'HIVER.

[illegible]

THOS. G. DIMITRY,
Assistant-Surintendant.

TWENTY-SECOND ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 15, 1871.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following Statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1871:

[illegible]

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this [illegible] day of May.

W. V. EVANS,
Second Justice Peace.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, President.
SAML. B. NEWMAN, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:

[illegible]

Office Louisiana Branch

MOUND CITY

Mutual Life Insurance Company

OF ST. LOUIS, MO.

Officers:

JAMES B. EADS, President.
A. M. BRITTON, Vice President.
S. W. LOMAX, Secretary.
C. G. M. HATTON, General Agent.

LOUISIANA BRANCH:

Agency 33 Carondelet street, New Orleans.

OFFICERS

F. H. HATCH, President.
E. T. MERRICK, Vice President.
B. B. SIMMES, Sec'y and State Agent.

MEDICAL EXAMINERS:

J. M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D

DIRECTORS:

[illegible]

B. B. Simmes.

All kinds of Life Policies issued by this company.

E. DESCHAMPS,

NEW ORLEANS.

Direct Importer of

French Wines and Brandies,

CORDIALS, SWISS ABSINTHE,

Fruits in Brandy, Fruits in their Juice,

DOMESTIC LIQUORS, ETC.

[illegible]

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement for the year ending December 31, 1871:

[illegible]

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this twenty-[illegible] day of January, A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr.,
Notary Public.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits on and after the second Monday of February, 1872; and they have further declared a dividend of THIRTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1871, for which certificates will be issued on and after the 10th day of March, 1872.

THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice-President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1872.

John G. Gaines,	R. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
R. Bisso,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Weis,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

MONEY CANNOT BUY IT!

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

LEEDS' FOUNDRY,

[illegible]

SUCCESSION SALES.

[illegible]

RAILROADS.

New Orleans, Mobile AND TEXAS RAILROAD.

Change of Schedule and Rates.

DEPARTURE AND ARRIVAL OF TRAINS.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY,
General Superintendent.
G. G. SANBORN,
General Ticket Agent.
W. J. PHELPS,
General Freight Agent.
CHAS. A. WHITNEY & CO.,
General Agents.

LOUISIANA DIVISION —OF— New Orleans, Mobile and Texas Railroad.

[illegible]

Morgan's "Louisiana and Texas Railroad."

[illegible]

TRAVELERS ATTENTION!!

The New Orleans, Jackson and Great Northern —AND— Mississippi Central Rail Roads

[illegible]

Pontchartrain Railway.

EXCURSIONS TO AND FROM THE LAKE SAME DAY, 25 Cents.

WINTER SCHEDULE:

[illegible]

IRISH ROOFING FELT.

[illegible]

M. ELIE,

[illegible]

MEDICAL.

The Great Soothing Remedy.

[illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE.

BOUCOUR & LIMET, Publishers.
Office—No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, FEBRUARY 21,

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE

Is published every Saturday morning, subscription, $3 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MARINE NEWS.

[illegible]

CLEARED YESTERDAY.

[illegible]

ARRIVED YESTERDAY.

[illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN.

[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

— STEAMBOATS —

[illegible]

TOWBOAT REGISTER.

[illegible]

BELOW COMING UP.

[illegible]

EXPORTS.

[illegible]

IMPORTS.

[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

[illegible]

LIST OF VESSELS

FEBRUARY 21, 1872.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK. [illegible]

BOSTON. [illegible]

PHILADELPHIA. [illegible]

ROCKLAND. [illegible]

LIVERPOOL. [illegible]

LONDON. [illegible]

CARDIFF. [illegible]

SHIELDS. [illegible]

NEWPORT, WALES. [illegible]

BRISTOL, ENG. [illegible]

SEAMARIS. [illegible]

PORTSMOUTH. [illegible]

SUNDERLAND. [illegible]

GREENOCK. [illegible]

DUBLIN. [illegible]

QUEENSTOWN. [illegible]

HAMBURG. [illegible]

BREMEN. [illegible]

ROTTERDAM. [illegible]

ANTWERP. [illegible]

BRITONFERRY. [illegible]

MIDDLESBROUGH. [illegible]

HAVRE. [illegible]

BORDEAUX. [illegible]

MARSEILLES. [illegible]

PALERMO. [illegible]

RIO DE JANEIRO. [illegible]

Louisiana Mutual Insurance Company.

Seventeenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

CHAS. BRIGGS, President.

J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this day of March, 1872.

F. CHAS. CUVELLIER,
Notary Public.

[illegible]

$1,000 R[illegible]

[illegible]